

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006

Date de révision 30.04.2014

Version 23.0

SECTION 1. Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

1.1 Identificateur de produit

Code produit	100264
Nom du produit	Acide formique 98-100 % pour analyses EMSURE® ACS, Reag. Ph Eur
Numéro d'Enregistrement REACH	01-2119491174-37-XXXX
No.-CAS	64-18-6

1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisations identifiées	Réactif pour analyses, Production chimique Conformément aux conditions décrites dans l'annexe de cette fiche techni que de sécurité.
--------------------------	---

1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Société	Merck KGaA * 64271 Darmstadt * Allemagne * Tél. +49 6151 72-2440
Service responsable	EQ-RS * e-mail: prodsafe@merckgroup.com

1.4 Numéro d'appel d'urgence I.N.R.S.: 01 45 42 59 59

SECTION 2. Identification des dangers

2.1 Classification de la substance ou du mélange Classification (RÈGLEMENT (CE) No 1272/2008)

Liquide inflammable, Catégorie 3, H226
Substances ou mélanges corrosifs pour les métaux, Catégorie 1, H290
Corrosion cutanée, Catégorie 1A, H314
Pour le texte complet des Phrases-H mentionnées dans ce chapitre, voir section 16.

Classification (67/548/CEE ou 1999/45/CE)

C	Corrosif	R10
		R35

Pour le texte complet des phrases-R mentionnées dans cet article, voir Section 16.

2.2 Éléments d'étiquetage

Étiquetage (RÈGLEMENT (CE) No 1272/2008)

Pictogrammes de danger



Mention d'avertissement

Danger

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ
conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006

Code produit 100264
Nom du produit Acide formique 98-100 % pour analyses EMSURE® ACS, Reag. Ph Eur

Mentions de danger

H226 Liquide et vapeurs inflammables.
H290 Peut être corrosif pour les métaux.
H314 Provoque des brûlures de la peau et des lésions oculaires graves.

Conseils de prudence

Prévention

P210 Conserver à l'écart de la chaleur.
P280 Porter des gants de protection/ des vêtements de protection/ un équipement de protection des yeux/ du visage.

Intervention

P301 + P330 + P331 EN CAS D'INGESTION: rincer la bouche. NE PAS faire vomir.
P305 + P351 + P338 EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.
P308 + P310 EN CAS d'exposition prouvée ou suspectée: Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin.

Etiquetage réduit (≤125 ml)

Pictogrammes de danger



Mention d'avertissement

Danger

Mentions de danger

H314 Provoque des brûlures de la peau et des lésions oculaires graves.

Conseils de prudence

P280 Porter des gants de protection/ des vêtements de protection/ un équipement de protection des yeux/ du visage.
P301 + P330 + P331 EN CAS D'INGESTION: rincer la bouche. NE PAS faire vomir.
P305 + P351 + P338 EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.
P308 + P311 EN CAS d'exposition prouvée ou suspectée: Appeler un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin.

No.-Index 607-001-00-0

2.3 Autres dangers

Aucun(e) à notre connaissance.

SECTION 3. Composition/informations sur les composants

3.1 Substance

Formule	HCOOH	CH ₂ O ₂ (Hill)
No.-Index	607-001-00-0	
No.-CE	200-579-1	
M	46,03 g/mol	

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ
conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006

Code produit 100264
Nom du produit Acide formique 98-100 % pour analyses EMSURE® ACS, Reag. Ph Eur

Composants dangereux (RÈGLEMENT (CE) No 1272/2008)

Nom Chimique (Concentration)

No.-CAS	Numéro d'enregistrement	Classification
---------	----------------------------	----------------

Acide formique ($\geq 90\%$ - $\leq 100\%$)

La substance ne satisfait pas aux critères PBT ou vPvB conformément à la réglementation (CE) N° 1907/2006, Annexe XIII.

64-18-6	01-2119491174-37-
---------	-------------------

XXXX

Liquide inflammable, Catégorie 3, H226

Substances ou mélanges corrosifs pour les métaux, Catégorie 1,
H290

Corrosion cutanée, Catégorie 1A, H314

Pour le texte complet des Phrases-H mentionnées dans ce chapitre, voir section 16.

Composants dangereux (1999/45/CE)

Nom Chimique (Concentration)

No.-CAS	Classification
---------	----------------

Acide formique ($\geq 90\%$ - $\leq 100\%$)

64-18-6	R10
---------	-----

C, Corrosif; R35

Pour le texte complet des phrases-R mentionnées dans cet article, voir Section 16.

3.2 Mélange

non applicable

SECTION 4. Premiers secours

4.1 Description des premiers secours

Conseils généraux

Le secouriste doit se protéger.

En cas d'inhalation: faire respirer de l'air frais. Consulter un médecin.

En cas de contact avec la peau: laver abondamment à l'eau. Enlever les vêtements souillés.
Appeler immédiatement un médecin.

En cas de contact avec les yeux : rincer abondamment à l'eau. Consulter immédiatement un
ophtalmologiste.

En cas d'ingestion: Faire boire de l'eau (maximal 2 verres), éviter le vomissement (danger de
perforation). Appeler immédiatement un médecin. Eviter les tentatives de neutralisation.

4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Irritation et corrosion, conjonctivite, Insuffisance respiratoire, Toux, Danger de perte de la vue !

4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Pas d'information disponible.

SECTION 5. Mesures de lutte contre l'incendie

5.1 Moyens d'extinction

Moyens d'extinction appropriés

Eau, Dioxyde de carbone (CO₂), Mousse, Poudre sèche

Moyens d'extinction inappropriés

Aucune limitation concernant les agents d'extinction pour cette substance/cet mélange.

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ
conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006

Code produit 100264
Nom du produit Acide formique 98-100 % pour analyses EMSURE® ACS, Reag. Ph Eur

5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Combustible.

Les vapeurs sont plus lourdes que l'air et peuvent se répandre sur le sol.

En cas d'échauffement, possibilité de formation de mélanges explosibles avec l'air.

En cas d'incendie, risque de formation de gaz de combustion ou de vapeurs dangereuses.

5.3 Conseils aux pompiers

Équipement de protection spécial pour les pompiers

Présence dans la zone de danger uniquement avec un appareil respiratoire autonome. Pour éviter le contact avec la peau respecter une distance de sécurité et porter des vêtements de protection appropriés.

Information supplémentaire

Rabattre les gaz/les vapeurs/le brouillard à l'aide d'eau pulvérisée. Refroidir par pulvérisation d'eau les récipients fermés se trouvant à proximité de la source d'incendie. Empêcher les eaux d'extinction du feu de contaminer les eaux de surface ou le réseau d'alimentation souterrain.

SECTION 6. Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Conseil pour les non-secouristes: Ne pas respirer les vapeurs, aérosols. Éviter le contact avec la substance. Assurer une ventilation adéquate. Tenir à l'écart de la chaleur et des sources d'ignition. Evacuer la zone dangereuse, respecter les procédures d'urgence, consulter un spécialiste.

Conseil pour les secouristes: Equipement de protection, voir section 8.

6.2 Précautions pour la protection de l'environnement

Empêcher le produit de pénétrer dans les égouts. Risque d'explosion.

6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Recouvrir les drains. Collecter, lier et pomper les produits répandus.

Respecter les éventuelles restrictions concernant les matériaux (voir sections 7 et 10).

Ramasser avec un matériau absorbant et neutralisant pour liquides, par exemple le Chemisorb® H*(Art.Nr. 101595). Evacuer pour l'élimination. Nettoyer la zone contaminée.

6.4 Référence à d'autres sections

Indications concernant le traitement des déchets, voir section 13.

SECTION 7. Manipulation et stockage

7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Conseils pour une manipulation sans danger

Respecter les mises-en-garde de l'étiquette.

Indications pour la protection contre l'incendie et l'explosion

Tenir à l'abri des flammes nues, des surfaces chaudes et des sources d'inflammation. Prendre des mesures de précaution contre les décharges électrostatiques.

Mesures d'hygiène

Enlever immédiatement tout vêtement souillé. Protection préventive de la peau. Se laver les mains et le visage après le travail.

7.2 Conditions nécessaires pour assurer la sécurité du stockage, tenant compte d'éventuelles incompatibilités

Exigences concernant les aires de stockage et les conteneurs

Pas de récipients en métal.

Conditions de stockage

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ
conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006

Code produit 100264
Nom du produit Acide formique 98-100 % pour analyses EMSURE® ACS, Reag. Ph Eur

Tenir à l'écart de la chaleur et des sources d'ignition. Tenir le récipient bien fermé dans un endroit sec et bien aéré. A l'abri de la lumière.

Risque de décomposition avec formation de produits gazeux, surtout en cas de stockage prolongé. Remplir les récipients de façon à permettre à la pression intérieure de s'échapper (par exemple protection contre la surpression).

Température de stockage recommandée voir sur l'étiquette du produit.

7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Voir scénario d'exposition dans l'annexe de cette fiche technique de sécurité.

SECTION 8. Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1 Paramètres de contrôle

Composants avec valeurs limites d'exposition professionnelle

Composants

Base	Valeur	Valeurs limites seuil	Remarques
<i>Acide formique (64-18-6)</i>			
ECTLV	Moyenne pondérée dans le temps (TWA) :	5 ppm 9 mg/m ³	
FVL	Valeur Limite de Moyenne d'Exposition	5 ppm 9 mg/m ³	Valeurs Limites Réglementaires Indicatives (VRI)

Dose dérivée sans effet (DNEL)

DNEL travailleurs, long terme	Effets systémiques	par inhalation	9,5 mg/m ³
DNEL travailleurs, long terme	Effets locaux	par inhalation	9,5 mg/m ³
DNEL consommateur, court	Effets systémiques	par inhalation	9,5 mg/m ³
DNEL consommateur, court	Effets locaux	par inhalation	9,5 mg/m ³
DNEL consommateur, long terme	Effets systémiques	par inhalation	3 mg/m ³
DNEL consommateur, long terme	Effets locaux	par inhalation	3 mg/m ³

Procédures recommandées de contrôle

Les méthodes de mesure de l'atmosphère sur le poste de travail doivent satisfaire aux exigences des normes DIN EN 482 et DIN EN 689.

Concentration prédite sans effet (PNEC)

PNEC Eau douce	2 mg/l
PNEC Sédiment d'eau douce	13,4 mg/kg
PNEC Eau de mer	0,2 mg/l
PNEC Sédiment marin	1,34 mg/kg
PNEC Station d'épuration des eaux usées	7,2 mg/l
PNEC Sol	1,5 mg/kg

8.2 Contrôles de l'exposition

Mesures d'ordre technique

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ
conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006

Code produit 100264
Nom du produit Acide formique 98-100 % pour analyses EMSURE® ACS, Reag. Ph Eur

Privilégier les mesures techniques et les opérations appropriées par rapport à l'utilisation d'un équipement de protection personnelle.
Voir section 7.1.

Mesures de protection individuelle

Choisir les moyens de protection individuelle en raison de la concentration et de la quantité des substances dangereuses et du lieu de travail. S'informer auprès du fournisseur sur la résistance chimique des moyens de protection.

Protection des yeux/du visage

Lunettes de sécurité à protection intégrale

Protection des mains

contact total:

Matière des gants: polychloroprène
Épaisseur du gant: 0,65 mm
Temps de pénétration: > 480 min

contact par éclaboussures:

Matière des gants: latex de caoutchouc
Épaisseur du gant: 0,6 mm
Temps de pénétration: > 60 min

Les gants de protection utilisés doivent répondre aux spécifications de la directive CE 89/686/CEE et de la norme correspondante EN374, par exemple KCL 720 Camapren® (contact total), KCL 706 Lapren® (contact par éclaboussures).

Les temps de rupture mentionnés ont été obtenus par la société KCL lors de mesures en laboratoire selon la norme EN 374 sur des échantillons de matériaux pour les types de gants conseillés.

Cette recommandation concerne uniquement le produit repris dans la fiche de données de sécurité que nous fournissons et uniquement pour l'utilisation indiquée. En cas de solution ou de mélange avec d'autres substances et/ou de conditions différentes de celles de la norme EN 374, contactez le fournisseur de gants agréé CE, (par exemple : KCL GmbH, D-36124 Eichenzell, Internet : www.kcl.de).

Autres équipement de protection

Vêtements de protection résistants aux acides

Protection respiratoire

nécessaire en cas d'apparition de vapeurs/aérosols.

Type de Filtre recommandé: Filtre E-(P2)

L'entrepreneur doit s'assurer que la maintenance, le nettoyage et le contrôle des dispositifs de protection respiratoire sont exécutés conformément aux instructions du fabricant. Ces mesures doivent être correctement documentées.

Contrôles d'exposition liés à la protection de l'environnement

Empêcher le produit de pénétrer dans les égouts.

Risque d'explosion.

SECTION 9. Propriétés physiques et chimiques

9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

Forme	liquide
Couleur	incolore
Odeur	nauséabonde

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ
conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006

Code produit 100264
Nom du produit Acide formique 98-100 % pour analyses EMSURE® ACS, Reag. Ph Eur

Seuil olfactif	0,02 - 49,1 ppm
pH	2,2 à 10 g/l 20 °C
Point de fusion	4 °C Méthode: OCDE ligne directrice 102
Point d'ébullition	Pas d'information disponible.
Point d'éclair	48 °C Méthode: coupelle fermée
Taux d'évaporation	Pas d'information disponible.
Inflammabilité (solide, gaz)	Pas d'information disponible.
Limite d'explosivité, inférieure	12 %(V)
Limite d'explosivité, supérieure	38 %(V)
Pression de vapeur	42 hPa à 20 °C Méthode: OCDE ligne directrice 104
Densité de vapeur relative	1,59
Densité	1,22 g/cm ³ à 20 °C Méthode: OCDE ligne directrice 109
Densité relative	Pas d'information disponible.
Hydrosolubilité	à 20 °C soluble
Coefficient de partage: n-octanol/eau	log Pow: -2,1 (23 °C) OCDE ligne directrice 107 Bioaccumulation n'est pas à prévoir.
Température d'auto-inflammabilité	Pas d'information disponible.
Température de décomposition	Pas d'information disponible.
Viscosité, dynamique	1,8 mPa.s à 20 °C
Propriétés explosives	Non classé parmi les explosifs.
Propriétés comburantes	non

9.2 Autres données

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ
conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006

Code produit 100264
Nom du produit Acide formique 98-100 % pour analyses EMSURE® ACS, Reag. Ph Eur

Température d'inflammation 480 °C
Méthode: DIN 51794

Corrosion Peut être corrosif pour les métaux.

SECTION 10. Stabilité et réactivité

10.1 Réactivité

Les mélanges air/vapeur sont explosifs en cas de chauffage intense.

10.2 Stabilité chimique

sensible à la chaleur
Sensibilité à la lumière

10.3 Possibilité de réactions dangereuses

Danger d'inflammation ou formation de gaz ou de vapeurs inflammables avec:

Aluminium

Danger d'explosion avec :

composés nitrés organiques, hypochlorite de sodium, hydrogène peroxyde, Alcool furfurylique

Dégagement de gaz ou de vapeurs dangereux avec :

déchets basiques, Oxydants forts, acide sulfurique, oxydes non métalliques, catalyseurs métalliques, Oxydes de phosphore, Acide nitrique, nitrates

Réactions exothermiques avec :

hydroxydes alcalinoterreux, hydroxydes alcalins

10.4 Conditions à éviter

Chauffage.
Éviter une exposition directe au soleil.

10.5 Matières incompatibles

Métaux

10.6 Produits de décomposition dangereux

aucune information disponible

SECTION 11. Informations toxicologiques

11.1 Informations sur les effets toxicologiques

Toxicité aiguë par voie orale

DL50 rat: 730 mg/kg

OCDE ligne directrice 401

Symptômes: En cas d'ingestion, brûlures graves de la bouche et de la gorge, ainsi que danger de perforation de l'oesophage et de l'estomac.

Toxicité aiguë par inhalation

CL50 rat: 7,4 mg/l; 4 h (IUCLID)

Symptômes: irritations des muqueuses, Toux, Insuffisance respiratoire, Conséquences possibles: lésion des voies respiratoires, Oedème pulmonaire

Toxicité aiguë par voie cutanée

Ces informations ne sont pas disponibles.

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ
conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006

Code produit 100264
Nom du produit Acide formique 98-100 % pour analyses EMSURE® ACS, Reag. Ph Eur

Irritation de la peau

lapin

Résultat: Provoque des brûlures.

OCDE ligne directrice 404

Provoque de graves brûlures.

Irritation des yeux

Provoque des lésions oculaires graves. conjonctivite Effet lacrymogène provoqué par les vapeurs.

Danger de perte de la vue !

Sensibilisation

Test de Buehler cochon d'Inde

Résultat: négatif

Méthode: OCDE ligne directrice 406

Mutagenicité sur les cellules germinales

Génotoxicité in vitro

Test de Ames

Salmonella typhimurium

Résultat: négatif

(bibliographie)

Cancérogénicité

N'a pas montré d'effets cancérogènes lors des expérimentations animales. (IUCLID)

Toxicité pour la reproduction

Pas de risque de lésion de la capacité de reproduction selon le test sur animaux. (IUCLID)

Tératogénicité

Ces informations ne sont pas disponibles.

Effets CMR

Mutagenicité:

Aucune suspicion de propriétés mutagènes.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique

Ces informations ne sont pas disponibles.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition répétée

Ces informations ne sont pas disponibles.

Danger par aspiration

Ces informations ne sont pas disponibles.

11.2 Information supplémentaire

En cas de résorption:

acidose, hémolyse

Lésion de:

Reins

À manipuler conformément aux bonnes pratiques d'hygiène industrielle et aux consignes de sécurité.

SECTION 12. Informations écologiques

12.1 Toxicité

Toxicité pour les poissons

CL50 *Leuciscus idus*(Ide): 46 - 100 mg/l; 96 h (IUCLID)

Toxicité pour la daphnie et les autres invertébrés aquatiques

CE50 *Daphnia magna* (Grande daphnie): 34,2 mg/l; 48 h (IUCLID)

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ
conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006

Code produit 100264
Nom du produit Acide formique 98-100 % pour analyses EMSURE® ACS, Reag. Ph Eur

Toxicité pour les algues

IC50 Desmodesmus subspicatus (algues vertes): 27 mg/l; 72 h (bibliographie)

Toxicité pour les bactéries

EC10 boue activée: 72 mg/l; 13 d (Fiche de données de sécurité extér.)

CE50 Pseudomonas putida: 47 mg/l; 17 h (IUCLID)

Toxicité pour la daphnie et les autres invertébrés aquatiques (Toxicité chronique)

Essai en semi-statique NOEC Daphnia magna (Grande daphnie): \geq 100 mg/l; 21 d

OCDE Ligne directrice 211

12.2 Persistance et dégradabilité

Biodégradabilité

98 %; 14 d

OCDE Ligne directrice 301E

neutre

Facilement biodégradable.

12.3 Potentiel de bioaccumulation

Coefficient de partage: n-octanol/eau

log Pow: -2,1 (23 °C)

OCDE ligne directrice 107

Bioaccumulation n'est pas à prévoir.

Bioaccumulation

Ne s'accumule pas de manière significative dans les organismes.

12.4 Mobilité dans le sol

Pas d'information disponible.

12.5 Résultats des évaluations PBT et vPvB

La substance ne satisfait pas aux critères PBT ou vPvB conformément à la réglementation (CE) N° 1907/2006, Annexe XIII.

12.6 Autres effets néfastes

Information écologique supplémentaire

Même en cas de dilution cette substance peut former des mélanges caustiques avec l'eau. Effet nocif par modification du pH. Neutralisation possible dans les stations d'épuration. En cas d'utilisation appropriée, aucune perturbation dans les stations d'épuration n'est à craindre. Tout déversement dans l'environnement doit être évité.

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ
conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006

Code produit 100264
Nom du produit Acide formique 98-100 % pour analyses EMSURE® ACS, Reag. Ph Eur

SECTION 13. Considérations relatives à l'élimination

Méthodes de traitement des déchets

Les déchets doivent être éliminés conformément à la directive relative aux déchets 2008/98/CE et aux réglementations locales et nationales en vigueur. Laisser les produits chimiques dans les conteneurs d'origine. Pas de mélange avec d'autres déchets. Traiter les conteneurs non nettoyés comme le produit lui-même.

Cf. www.retrologistik.com pour toutes les informations concernant les processus de retour des produits chimiques et des conteneurs ou nous contacter en cas de questions supplémentaires.

SECTION 14. Informations relatives au transport

Transport par route (ADR/RID)

14.1 Numéro ONU UN 1779
14.2 Nom d'expédition des Nations unies Acide formique
14.3 Classe 8 (3)
14.4 Groupe d'emballage II
14.5 Dangereux pour l'environnement --
14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur oui
Code de restriction en tunnels D/E

Transport par voies d'eau intérieures (ADN)

Non pertinent

Transport aérien (IATA)

14.1 Numéro ONU UN 1779
14.2 Nom d'expédition des Nations unies FORMIC ACID
14.3 Classe 8 (3)
14.4 Groupe d'emballage II
14.5 Dangereux pour l'environnement --
14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur oui
N'est pas autorisé au transport

Transport maritime (IMDG)

14.1 Numéro ONU UN 1779
14.2 Nom d'expédition des Nations unies FORMIC ACID MORE THAN 85%
14.3 Classe 8 (3)
14.4 Groupe d'emballage II
14.5 Dangereux pour l'environnement --
14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur oui
No EMS F-E S-C

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ
conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006

Code produit 100264
Nom du produit Acide formique 98-100 % pour analyses EMSURE® ACS, Reag. Ph Eur

14.7 Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol 73/78 et au recueil IBC
Non pertinent

SECTION 15. Informations réglementaires

15.1 Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Réglementations UE

Réglementation relative aux dangers liés aux accidents majeurs (Réglementation relative aux Installations Classées) 96/82/EC Inflammable. 6
Quantité 1: 5.000 t
Quantité 2: 50.000 t

Restrictions professionnelles Suivre la directive 94/33/CE au sujet de la protection de la jeunesse au travail.

Règlement 1005/2009/CE relatif à des substances qui appauvrissent la couche d'ozone non réglementé

Réglementation (CE) N 850/2004 du Parlement européen et du Conseil européen du 29 avril 2004 sur les polluants organiques persistants et modifiant la directive 79/117/CEE non réglementé

Règlement (CE) No 689/2008 concernant les exportations et importations de produits chimiques dangereux non réglementé

Substances extrêmement préoccupantes (SVHC) Ce produit ne contient pas de substances extrêmement préoccupantes au-delà des limites de concentration réglementaires respectives ($\geq 0,1$ % (w/w)), réglementation (EC) N° 1907/2006 (REACH), article 57).

Législation nationale

Classe de stockage 3

15.2 Évaluation de la sécurité chimique

Aucune évaluation de la sécurité chimique selon la réglementation EU REACH N° 1907/2006 n'est réalisée pour ce produit.

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ
conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006

Code produit 100264
Nom du produit Acide formique 98-100 % pour analyses EMSURE® ACS, Reag. Ph Eur

SECTION 16. Autres informations

Texte complet des Phrases-H citées dans les sections 2 et 3.

H226 Liquide et vapeurs inflammables.
H290 Peut être corrosif pour les métaux.
H314 Provoque des brûlures de la peau et des lésions oculaires graves.


Texte intégral des phrases R mentionnées dans les sections 2 et 3

R10 Inflammable.
R35 Provoque de graves brûlures.

Conseils relatifs à la formation

Mise à disposition d'informations, d'instructions et de mesures de formation appropriées à l'intention des opérateurs.


Étiquetage (67/548/CEE ou 1999/45/CE)

Symbole(s)  C Corrosif

Phrase(s) R 10-35 Inflammable. Provoque de graves brûlures.
Phrase(s) S 23-26-45 Ne pas respirer les vapeurs. En cas de contact avec les yeux, laver immédiatement et abondamment avec de l'eau et consulter un spécialiste. En cas d'accident ou de malaise, consulter immédiatement un médecin (si possible lui montrer l'étiquette).

No.-CE 200-579-1 Étiquetage CE

Étiquetage réduit (≤125 ml)

Symbole(s)  C Corrosif

Phrase(s) R 10-35 Inflammable. Provoque de graves brûlures.
Phrase(s) S 26-45 En cas de contact avec les yeux, laver immédiatement et abondamment avec de l'eau et consulter un spécialiste. En cas d'accident ou de malaise, consulter immédiatement un médecin (si possible lui montrer l'étiquette).

Signification des abréviations et acronymes utilisés

Les abréviations et les acronymes utilisés peuvent être retrouvés sous <http://www.wikipedia.org>.

Représentation régionale

VWR International S.A.S. * 201, rue Carnot * F-94126 Fontenay sous Bois Cedex UDM Sécurité Produits * Tél.: +33 (0) 1 45 14 85 94 * Fax: +33 (0)1 45 14 85 18, www.vwr.com, info@fr.vwr.com

Les indications données ici sont basées sur l'état actuel de nos connaissances. Elles décrivent les dispositions de sécurité à prendre vis à vis du produit concerné. Elles ne représentent pas une garantie sur les propriétés du produit.

Code produit 100264
Nom du produit Acide formique 98-100 % pour analyses EMSURE® ACS, Reag. Ph Eur

SCENARIO D'EXPOSITION 1 (Utilisation industrielle)

1. Utilisation industrielle (Réactif pour analyses, Production chimique)

Secteurs d'utilisation finale

- SU3* Utilisations industrielles: Utilisations de substances en tant que telles ou en préparations sur sites industriels
SU9 Fabrication de substances chimiques fines
SU 10 Formulation [mélange] de préparations et/ ou reconditionnement (sauf alliages)

Catégorie de produit chimique

- PC19* Intermédiaire
PC21 Substances chimiques de laboratoire

Catégories de processus

- PROC1* Utilisation dans des processus fermés, exposition improbable
PROC2 Utilisation dans des processus fermés continus avec exposition momentanée maîtrisée
PROC3 Utilisation dans des processus fermés par lots (synthèse ou formulation)
PROC4 Utilisation dans des processus par lots et d'autres processus (synthèse) pouvant présenter des possibilités d'exposition.
PROC5 Mélange dans des processus par lots pour la formulation de préparations et d'articles (contacts multiples et/ ou importants)
PROC8a Transfert de substance ou de préparation (chargement/ déchargement) à partir de récipients ou de grands conteneurs, ou vers ces derniers, dans des installations non spécialisées
PROC8b Transfert de substance ou de préparation (chargement/ déchargement) à partir de récipients ou de grands conteneurs, ou vers ces derniers, dans des installations spécialisées
PROC9 Transfert de substance ou préparation dans de petits conteneurs (chaîne de remplissage spécialisée, y compris pe-sage)
PROC10 Application au rouleau ou au pinceau
PROC15 Utilisation en tant que réactif de laboratoire

Catégories de rejet dans l'environnement

- ERC1* Fabrication de substances
ERC2 Formulation de préparations
ERC4 Utilisation industrielle d'adjuvants de fabrication dans des processus et des produits, qui ne deviendront pas partie intégrante des articles
ERC6a Utilisation industrielle ayant pour résultat la fabrication d'une autre substance (utilisation d'intermédiaires)
ERC6b Utilisation industrielle d'adjuvants de fabrication réactifs
-

2. Scénarios contribuant@: conditions opérationnelles et mesures de gestion des risques

2.1 Scénario de contribution au contrôle de l'exposition des travailleurs pour: PROC1

Caractéristiques du produit

Concentration de la Substance dans le Mélange/l'Article	Couvre le pourcentage de la substance dans le produit jusqu'à 100 %.
Forme Physique (au moment de l'utilisation)	Liquide moyennement volatil
Température du Processus	< 38 °C

Fréquence et durée d'utilisation

Les Fiches de Données de Sécurité pour les articles du catalogue sont également disponible sur www.merck-chemicals.com

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ – Annexe
conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006

Code produit 100264
Nom du produit Acide formique 98-100 % pour analyses EMSURE® ACS, Reag. Ph Eur

Fréquence d'utilisation 8 heures / jour
Fréquence d'utilisation 5 jours / semaine

Autres conditions opérationnelles affectant l'exposition des travailleurs

Extérieur / Intérieur Intérieur sans ventilation aspirante locale (LEV)

Mesures organisationnelles pour prévenir/limiter les dégagements, les dispersions, et les expositions

Couvre les expositions quotidiennes jusqu'à 8 heures.

2.2 Scénario de contribution au contrôle de l'exposition des travailleurs pour: PROC2, PROC3, PROC4, PROC8b, PROC15

Caractéristiques du produit

Concentration de la Substance dans le Mélange/l'Article Couvre le pourcentage de la substance dans le produit jusqu'à 100 %.
Forme Physique (au moment de l'utilisation) Liquide moyennement volatil
Température du Processus < 38 °C

Fréquence et durée d'utilisation

Fréquence d'utilisation 8 heures / jour
Fréquence d'utilisation 5 jours / semaine

Autres conditions opérationnelles affectant l'exposition des travailleurs

Extérieur / Intérieur Intérieur avec ventilation aspirante locale (LEV)

Conditions et mesures techniques

Utiliser uniquement en zone pourvue d'une ventilation avec extraction d'air appropriée.

Mesures organisationnelles pour prévenir/limiter les dégagements, les dispersions, et les expositions

Couvre les expositions quotidiennes jusqu'à 8 heures.

Conditions et mesures en relation avec l'évaluation de la protection personnelle, de l'hygiène et de la santé

Utiliser des protections pour les yeux et des gants adaptés.

2.3 Scénario de contribution au contrôle de l'exposition des travailleurs pour: PROC5, PROC8a, PROC9

Caractéristiques du produit

Concentration de la Substance dans le Mélange/l'Article Couvre le pourcentage de la substance dans le produit jusqu'à 100 %.
Forme Physique (au moment de l'utilisation) Liquide moyennement volatil
Température du Processus < 38 °C

Fréquence et durée d'utilisation

Fréquence d'utilisation < 4 heures / jour
Fréquence d'utilisation 5 jours / semaine

Autres conditions opérationnelles affectant l'exposition des travailleurs

Extérieur / Intérieur Intérieur avec ventilation aspirante locale (LEV)

Conditions et mesures techniques

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ – Annexe
conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006

Code produit 100264
Nom du produit Acide formique 98-100 % pour analyses EMSURE® ACS, Reag. Ph Eur

Utiliser uniquement en zone pourvue d'une ventilation avec extraction d'air appropriée.

Mesures organisationnelles pour prévenir/limiter les dégagements, les dispersions, et les expositions

Eviter d'effectuer l'opération pendant plus de 4 heures.

Conditions et mesures en relation avec l'évaluation de la protection personnelle, de l'hygiène et de la santé

Utiliser des protections pour les yeux et des gants adaptés.

2.4 Scénario de contribution au contrôle de l'exposition des travailleurs pour: PROC10

Caractéristiques du produit

Concentration de la Substance dans le Mélange/l'Article Couvre le pourcentage de la substance dans le produit jusqu'à 100 %.
Forme Physique (au moment de l'utilisation) Liquide moyennement volatil
Température du Processus < 38 °C

Fréquence et durée d'utilisation

Fréquence d'utilisation 8 heures / jour
Fréquence d'utilisation 5 jours / semaine

Autres conditions opérationnelles affectant l'exposition des travailleurs

Extérieur / Intérieur Intérieur avec ventilation aspirante locale (LEV)

Conditions et mesures techniques

Utiliser uniquement en zone pourvue d'une ventilation avec extraction d'air appropriée.

Mesures organisationnelles pour prévenir/limiter les dégagements, les dispersions, et les expositions

Couvre les expositions quotidiennes jusqu'à 8 heures.

Conditions et mesures en relation avec l'évaluation de la protection personnelle, de l'hygiène et de la santé

Utiliser des protections pour les yeux et des gants adaptés. Porter un équipement de protection respiratoire.

3. Estimation de l'exposition et référence de sa source

Environnement

Une évaluation de la sécurité chimique a été réalisée selon REACH article 14(3), annexe I, sections 3 (évaluation des risques pour l'environnement) et 4 (évaluation PBT/vPvB). Aucun danger n'ayant été identifié, une évaluation de l'exposition et une caractérisation des risques ne sont pas nécessaires (REACH annexe I section 5.0).

Travailleurs

CS	Descripteur d'utilisation	Durée d'exposition, route, effet	RCR	Méthodes d'Evaluation de l'Exposition
2.1	PROC1	long terme, par inhalation, local	0,002	ECETOC TRA
		long terme, par inhalation, systémique	0,002	ECETOC TRA

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ – Annexe
conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006

Code produit 100264
Nom du produit Acide formique 98-100 % pour analyses EMSURE® ACS, Reag. Ph Eur

2.2	PROC2	long terme, par inhalation, local	0,203	ECETOC TRA
		long terme, par inhalation, systémique	0,203	ECETOC TRA
2.2	PROC3	long terme, par inhalation, local	0,508	ECETOC TRA
		long terme, par inhalation, systémique	0,508	ECETOC TRA
2.2	PROC4	long terme, par inhalation, local	0,406	ECETOC TRA
		long terme, par inhalation, systémique	0,406	ECETOC TRA
2.2	PROC8b	long terme, par inhalation, local	0,305	ECETOC TRA
		long terme, par inhalation, systémique	0,305	ECETOC TRA
2.2	PROC15	long terme, par inhalation, local	0,203	ECETOC TRA
		long terme, par inhalation, systémique	0,203	ECETOC TRA
2.3	PROC5	long terme, par inhalation, local	0,604	ECETOC TRA
		long terme, par inhalation, systémique	0,604	ECETOC TRA
2.3	PROC8a	long terme, par inhalation, local	0,604	ECETOC TRA
		long terme, par inhalation, systémique	0,604	ECETOC TRA
2.3	PROC9	long terme, par inhalation, systémique	0,604	ECETOC TRA
		long terme, par inhalation, local	0,604	ECETOC TRA
2.4	PROC10	long terme, par inhalation, local	0,05	ECETOC TRA
		long terme, par inhalation, systémique	0,05	ECETOC TRA

Pour les (autres) effets locaux, les mesures de gestion des risques sont basées sur la caractérisation qualitative des risques.

4. Conseils à l'Utilisateur en Aval pour évaluer s'il travaille dans les limites définies par le Scénario d'Exposition

Veillez consulter les documents suivants@: ECHA Guidance on information requirements and chemical safety assessment Chapter R.12: Use descriptor system; ECHA Guidance for downstream users; ECHA Guidance on information requirements and chemical safety assessment Part D: Exposure Scenario Building, Part E: Risk Characterisation and Part G: Extending the SDS; VCI/Cefic REACH Practical Guides on Exposure Assessment and Communications in the Supply Chain; CEFIC Guidance Specific Environmental Release Categories (SPERCs).

Pour analyser les évaluations d'exposition du personnel réalisées avec ECETOC TRA, veuillez consulter l'outil Merck SciDeEx® sur www.merck-chemicals.com.

Code produit 100264
Nom du produit Acide formique 98-100 % pour analyses EMSURE® ACS, Reag. Ph Eur

SCENARIO D'EXPOSITION 2 (Utilisation professionnelle)

1. Utilisation professionnelle (Réactif pour analyses, Production chimique)

Secteurs d'utilisation finale

SU 22 Utilisations professionnelles: Domaine public (administration, éducation, spectacle, services, artisans)

Catégorie de produit chimique

PC21 Substances chimiques de laboratoire

Catégories de processus

PROC15 Utilisation en tant que réactif de laboratoire

Catégories de rejet dans l'environnement

ERC2 Formulation de préparations

ERC6a Utilisation industrielle ayant pour résultat la fabrication d'une autre substance (utilisation d'intermédiaires)

ERC6b Utilisation industrielle d'adjuvants de fabrication réactifs

2. Scénarios contribuant@: conditions opérationnelles et mesures de gestion des risques

2.1 Scénario de contribution au contrôle de l'exposition des travailleurs pour: PROC15

Caractéristiques du produit

Concentration de la Substance dans le Mélange/l'Article Couvre le pourcentage de la substance dans le produit jusqu'à 100 %.

Forme Physique (au moment de l'utilisation) Liquide moyennement volatil

Température du Processus < 38 °C

Fréquence et durée d'utilisation

Fréquence d'utilisation 8 heures / jour

Fréquence d'utilisation 5 jours / semaine

Autres conditions opérationnelles affectant l'exposition des travailleurs

Extérieur / Intérieur Intérieur avec ventilation aspirante locale (LEV)

Conditions et mesures techniques

Utiliser uniquement en zone pourvue d'une ventilation avec extraction d'air appropriée.

Mesures organisationnelles pour prévenir/limiter les dégagements, les dispersions, et les expositions

Couvrir les expositions quotidiennes jusqu'à 8 heures.

Conditions et mesures en relation avec l'évaluation de la protection personnelle, de l'hygiène et de la santé

Utiliser des protections pour les yeux et des gants adaptés.

3. Estimation de l'exposition et référence de sa source

Environnement

Une évaluation de la sécurité chimique a été réalisée selon REACH article 14(3), annexe I, sections 3 (évaluation des risques pour l'environnement) et 4 (évaluation PBT/vPvB). Aucun danger n'ayant été identifié, une évaluation de l'exposition et une caractérisation des risques ne sont pas nécessaires (REACH annexe I section 5.0).

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ – Annexe
conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006

Code produit 100264
Nom du produit Acide formique 98-100 % pour analyses EMSURE® ACS, Reag. Ph Eur

Travailleurs

CS	Descripteur d'utilisation	Durée d'exposition, route, effet	RCR	Méthodes d'Evaluation de l'Exposition
2.1	PROC15	long terme, par inhalation, local	0,406	ECETOC TRA
		long terme, par inhalation, systémique	0,406	ECETOC TRA

Pour les (autres) effets locaux, les mesures de gestion des risques sont basées sur la caractérisation qualitative des risques.

4. Conseils à l'Utilisateur en Aval pour évaluer s'il travaille dans les limites définies par le Scénario d'Exposition

Veillez consulter les documents suivants@: ECHA Guidance on information requirements and chemical safety assessment Chapter R.12: Use descriptor system; ECHA Guidance for downstream users; ECHA Guidance on information requirements and chemical safety assessment Part D: Exposure Scenario Building, Part E: Risk Characterisation and Part G: Extending the SDS; VCI/Cefic REACH Practical Guides on Exposure Assessment and Communications in the Supply Chain; CEFIC Guidance Specific Environmental Release Categories (SPERCs).

Pour analyser les évaluations d'exposition du personnel réalisées avec ECETOC TRA, veuillez consulter l'outil Merck SciDeEx® sur www.merck-chemicals.com.